

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
--

Le 12 avril 2021

Numéro de parution : RA000052

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/75

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 11 février 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme SCHIATTI (Elodie, Florence, Renée, Marguerite) épouse MISTRAL, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Maîtres Jean-Fabrice ANSELMO, Jean-Pierre LAMETA et Raphaël FERAUD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, dénommée Etude DAVID» à la résidence d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a repris ses fonctions de notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Pascale BRANCHE, François-Guillaume MISTRAL, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Notaire concerné : Mme SCHIATTI (Elodie, Florence, Renée, Marguerite) épouse MISTRAL

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)